

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue El Fouledh, ZI 2013 Ben Arous BP N° 7

Le Conseil d'Administration de la société L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD convoqué pour le 07 mars 2008 a décidé, lors de sa seconde séance tenue le 02 avril 2008, de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire de la société la distribution d'un dividende de 0D,300 par action au titre de l'exercice 2007.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*